CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E195366 **VALABLE JUSQU'AU** 29/06/2024

ÉDITÉ LE **21/12/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/01/2021
Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN CEDEX 4 2021B00070

Siret : **892 841 040** **00017**

Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 3800546-0

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1281817

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1281817

Situation fiscale et sociale : A jour au 01/11/2022

Raison sociale : **VIVRE BOIS**

24 RUE DE LA CRIQUETIERE
14680 BRETTEVILLE SUR LAIZE

Téléphone : 07 68 24 57 37 **Fax :**
Portable :

Site Internet : www.vivrebois14.fr
E-mail : sarl.vivrebois@gmail.com

Responsabilité légale :
GUERARD EDDY GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	30/06/2022
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	30/06/2022
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	30/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	30/06/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	30/06/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	30/06/2022

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.